

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 52 (1964)

Heft: 44

Artikel: Union des femmes de Lausanne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-270749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

VAUD

"Chercher à comprendre"

tel est le thème d'études que s'est fixé le Soroptimisme, pour ces 3 prochaines années

Congrès, plan quadriennal, fédération, commissions, séances plénières... Un peu rébarbatif, tout ça ! Et pourtant, ces appellations recouvrent le travail intense et la bonne volonté manifeste d'un monde féminin agissant. Les SIA (Association soroptimiste internationale) a tenu son VIIe Congrès quadriennal, du 2 au 8 septembre, au Palais de Beaulieu, à Lausanne. Est-il besoin de rappeler ici ce qu'est le Soroptimisme, ce « Rotary féminin » ? Fondé en 1921, il groupe 48 000 membres, répartis dans plus de 1300 clubs de 37 pays des cinq continents. Il vise à favoriser la promotion de la femme, tout en favorisant une haute conscience professionnelle, en développant le sens de l'amitié et en contribuant à l'entente internationale. Ses membres exercent tous une profession et certains d'entre eux assument de grandes responsabilités dans leur sphère d'activité.

Bien que cette société et ses buts commencent à être connus, il n'est pas inutile, sans doute, de les rappeler chaque fois au grand public, car le mot de « Soroptimiste » prête encore à confusion et tend à faire naître depuis des années, chez les non-initiés, le même sourire ironique : Sont-elles vraiment si gaies ? C'est l'éternelle plaisanterie, le quiproquo facile.ommage pour ce titre, un brin ridicule et qui, tout simplement signifie : la meilleure, dans sa profession.

ACTION A GRANDE PORTÉE

Lausanne, donc, a eu l'honneur de recevoir 1760 « Sorops », parmi lesquelles des Japonaises (en kimono), des Australiennes (éléveuses de mérinos), des Canadiennes françaises (qui réussissent à se faire appeler : « Madame » et non « Mistress », à Toronto), des Jamaïcaines (physiothérapeute), des Allemandes (sinologue...), des Israéliennes (physicienne), des Françaises (très nombreuses), des Danoises (polyglotte), bref, des centaines de dames fort diverses. Elles ont écouté le très remarquable discours de M. Max Petitpierre, ancien président de la Confédération, ceux de Mlle Elisabeth Hoeter, cette charmante Neuchâteloise, présidente sortante du SIA, qui passa le flambeau à Mme Dora Lewis, des Etats-Unis, pour les trois prochaines années ; elles prirent part à des excursions à Gruyère, à Ston, aux Rochers-de-Naye, à Genève ; elle visitèrent l'Expo et surtout, elles travaillèrent dans l'un ou l'autre des cinq groupes à qui l'on avait proposé les sujets de discussions suivants :

Comment pouvons-nous, en tant que Soroptimistes, développer, chez les jeunes, le sens de leur responsabilité, le respect des valeurs humaines dans l'utilisation de ces forces qui leur sont confiées, et afin qu'elles ne constituent pas une menace mais une promesse pour l'avenir ?

Les droits civiques ont été accordés aux femmes depuis assez longtemps déjà, en Occident ; les positions acquises ont-elles été maintenues, se sont-elles améliorées ? Quelle est l'expérience des Soroptimistes à ce sujet ?

Il est nécessaire, pour les hommes, d'éviter avant tout d'établir des discriminations raciales, sociales ou de religion. Comment les Soroptimistes peuvent-elles aujourd'hui user de leur influence sur les jeunes afin de les rendre attentifs à ce problème sans les ennuyer ?

La spécialisation toujours plus poussée dans toutes les professions semble parfois aller de pair avec une certaine déshumanisation. Comment les Soroptimistes peuvent-elles amener les trente-cinq pays de notre organisation à se faire connaître aux autres, comment les amener à se comprendre les uns les autres et à s'estimer toujours plus ?

Le Congrès de Beaulieu a élu également la nouvelle présidente de la Fédération européenne, Mme Gannel Hazelius-Berg, de Stockholm, et la nouvelle présidente des Clubs de Suisse, Mme Ida Molinari, de Coire.

Certaines d'entre elles ont pris part à des réunions par profession, ayant pour motto : « Comment sauvegarder l'élément humain face à l'évolution de la science et de la technique ? »

C'est assez dire que « le Congrès ne s'amusa pas toujours » et il faut admirer l'immense effort des organisatrices pour mettre sur pied une rencontre aussi fructueuse.

L'impression laissée aux congressistes est excellente, les rapports personnels et amicaux se sont développés et enrichis. « L'esprit du Congrès était celui de Harrogate, en 1948 » a dit l'une des participantes. C'est là le plus beau des compliments, car Harrogate, première rencontre soroptimiste après la guerre, a laissé au cœur de celles qui y participèrent, un émoi constant.

Isabelle Aguet

Heureuses solutions apportées au problème de la vieillesse

A GENÈVE

UN CLUB DE VIEILLARDS

Si les cinquante dernières années du XXe siècle ont été marquées, au point de vue social, par un grand effort en faveur des enfants et de la jeunesse, la seconde moitié de ce siècle devrait assurer aux personnes âgées une fin de vie heureuse, pérennité et moralement.

Ce n'est guère que depuis quelques lustres que les problèmes des sexagénaires et au-delà sont pris en considération, tant par l'Etat que par des institutions privées.

La vieillesse est un processus normal au même titre que l'adolescence ou la puberté, mais les conditions en sont très différentes et plus difficiles à accepter. La vie moderne n'est pas faite pour les personnes âgées qui ont de la peine à s'accoutumer au rythme trépidant de la vie actuelle. Les conditions sociales sont différentes d'autrefois. Les villes tentaculaires, leurs exigences, ont absorbé des domaines campagnards où des parents âgés avaient leur place, donc leur avenir assuré. L'exiguïté des logements actuels ne permet plus la cohabitation familiale, comme il y a cinquante ans, le conflit des générations, plus aigu que jamais, ne facilite pas la compréhension mutuelle.

Consciente de ces problèmes, la Croix-Rouge suisse a demandé à ses sections, en 1956, d'étudier les conditions de vie des plus de 65 ans et de tâcher de remédier à leurs soucis. Dès l'abord, il est apparu que, de nos jours, un vieillard est presque toujours isolé. Isolé de par son logement, il habite presque toujours seul, s'il ne finit pas ses jours dans un asile. Peu préparé à cet état, par la vie active qu'il a menée précédemment, il est livré à lui-même. En plus, un vieillard est presque toujours un handicapé

physique, sa vue, son ouïe, sa motricité, ses facultés intellectuelles ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois ; il doit l'accepter et s'y habituer, ce qui n'est pas toujours facile. Ses distractions ne sont plus les mêmes, il se sent perdu dans le tourbillon moderne.

Pour venir en aide à ces retraités aux ressources modestes, pour lutter contre l'isolement et sa conséquence fréquente : la dépression morale, nous avons permis un contact humain bienfaisant, nous avons créé, à Genève, deux œuvres jumelées : des visites à domicile, une fois par semaine, par des bénévoles et la création d'un club. C'est de ce dernier et de nos expériences que nous allons vous entretenir.

Grâce à la générosité de la Ville de Genève, qui a mis à notre disposition une vaste salle, chauffée et aérée, avec toilettes attenantes, dans une école de la rue des Eaux-Vives, nous avons pu, en automne 1956, organiser notre club.

Nous avons envoyé des formules d'invitation à des personnes âgées ou diminuées physiquement, signalées par différents groupements : policlinique, paroisses catholiques et protestantes, Centre d'hygiène sociale, dispensaire des samaritains, etc.

Nous nous sommes tout de suite rendu compte que, pour être efficaces et remplir le but que nous nous étions assigné, nos réunions devaient se tenir tous les huit jours et nous n'avons jamais regretté cette décision. Dans une vie solitaire et dénuée, le contact hebdomadaire avec un groupe bienveillant représente un soutien.

Des vacances, en été, à Noël et à Pâques, permettent à nos dévouées collaboratrices, toutes bénévoles, de se reposer un peu. Nous estimons aussi qu'à la belle saison, le soleil, les parcs, permettent à nos habitués d'enviesager la vie sous un jour plus optimiste.

Beaucoup plus de femmes que d'hommes

Nos débuts furent modestes. Nous groupions, à nos premières séances, une douzaine de participants. Mais, très rapidement, notre effectif augmenta et, dès la deuxième année, ce sont trente plus quarante isolés que nous réunissions, tous les mercredi. Nous avons, depuis deux ans, sept vingt personnes inscrites et une moyenne de quatre-vingt membres, à chaque réunion.

De 15 h. à 16 h. (les premiers venus arrivent à 14 h. pour retrouver leurs places favorites) nous distribuons, sur nos grandes tables, des magazines, des journaux illustrés. C'est une manière de prendre contact, de faire connaissance, les bavardages vont bon train, les amitiés se nouent. Des proches voisins de quartier qui s'ignorent, ont pris l'habitude au club, de se parler. Ils mettent en commun leurs ennuis, ils se communiquent des recettes ou des remèdes de bonne femme. Au bout de quelques semaines, ils nous signalent gentiment l'absence d'un camarade.

Nous contrôlons, à l'entrée, les présences. Le nom, la date de naissance, l'adresse très importante, ont été notées la première fois. En principe, (Suite en page 4)

NEUCHÂTEL

La Chaîne des mères

Le rapport sur l'exercice 1963 a été présenté par Mme Pierre Ribben, présidente. Durant cette dernière année, la Chaîne des mères a apporté son aide financière ou matérielle aux institutions suivantes : « Centre Cimade », Dunkerque : 450 fr. - « Notre Maison », Lamé, France : 400 fr. - Saint-Nicolas des Bois, œuvre de Mlle Chemery : 750 fr. - Œuvre Danilo Dolci, Palerme : 300 fr. - Casa Materina : 250 fr. - Enfants suisses à l'étranger : 200 fr. Terre des hommes, Lausanne : 300 fr. - Institut ro-main d'éducation, Oron : 100 fr. - Foyer gardien, Estavayer : 100 fr. - Grison (val Calander) : 114 fr. - MJSR : 100 fr. - La Ruuche : 195 fr. - Petites familles, Travers : 240 fr. - Asile des Billodes : 320 fr.

La Chaîne des mères de Peseux comprend trois cents membres sympathisants qui payent régulièrement une cotisation dont ils fixent eux-mêmes le montant ; elle cherche à les augmenter puisque plus ils seront nombreux, plus les ressources seront importantes et plus elle pourra étendre son action.

Les comptes pour l'exercice courant ont été présentés par notre dévouée caissière, Mme Sagne, et acceptés à l'unanimité. Les dépenses pour 1963 se montent à 5 454.75 et les recettes à 5 835.25 fr. La caisse ne fait jamais de réserves, pourquoi en ferions-nous ? L'argent que nous recevons est immédiatement converti en laine ou en tissu et les objets distribués là où ils rendront service. De plus une layette est toujours préparée en vue d'une naissance dans une famille pauvre ou gênée momentanément.

Même si l'Europe ne connaît plus la guerre au sens strict du terme depuis près de vingt ans, il n'en reste pas moins que la misère continue à sévir en maints endroits ; notre pays n'y échappe pas. Nombreuses sont encore les familles vivant dans la détresse, qui ne savent pas ce que veut dire « une nourriture riche et variée », qui ne connaissent pas les avantages d'un logement simplement décent. Ce sont rarement des circonstances contre lesquelles on aurait pu lutter qui sont la cause de tels états de fait ; la maladie notamment a souvent perturbé la vie d'un foyer.

Pour terminer la soirée, groupées autour d'une tasse de thé, les participantes à l'assemblée générale du 10 juin entendirent un très intéressant exposé sur l'Œuvre de Danilo Dolci, par M. E. Descou-dres.

E. R.

FRIBOURG

Encore et toujours non

Le Grand Conseil du canton de Fribourg a repoussé deux pétitions dont l'une émanait de Suissesses d'autres cantons - demandant d'accorder les droits politiques complets aux Fribourgeoises.

Des femmes protestantes, catholiques romaines et catholiques chrétiennes

«Unies pour servir dans le monde d'aujourd'hui»

«Unies pour servir dans le monde d'aujourd'hui», voilà le thème qu'ont choisi, pour le débattre à l'Expo, des femmes des trois confessions, protestantes, catholiques romaines et catholiques chrétiennes.

Pour plusieurs d'entre elles, ce service dans l'union interconfessionnelle n'est pas une première expérience. Leur collaboration remonte à la période difficile de la guerre. De 1939 à 1945, pour assurer ce qu'on appelait la défense spirituelle du pays, un service de conférences avait été mis sur pied : s'adressant aux femmes travaillant dans les usines et les entreprises, des conférencières catholiques et protestantes avaient été amenées à collaborer étroitement.

Après la guerre, le groupe interconfessionnel a maintenu certains contacts et organisé plusieurs rencontres.

En 1958, la SAFFA, la grande exposition féminine suisse de Zurich, fournit une nouvelle occasion de collaborer. Les organisatrices avaient prévu, dans la section « Récréation », l'édification d'un lieu de recueillement. Un comité féminin interconfessionnel se créa, qui tomba rapidement d'accord : il fallait construire une seule et même chapelle pour les trois confessions.

De cette préparation commune, de cette hospitalité réciproque naquirent des liens plus étroits, un esprit et un besoin d'unité.

Les portes de la SAFFA s'étaient refermées, mais les cœurs étaient restés largement ouverts. Le « petit comité » interconfessionnel s'élargit, devint « Communauté de travail des associations confessionnelles féminines suisses », convoqua plusieurs assemblées où se rencontrèrent des femmes profondément engagées dans leur foi et leur confession respective, mais aussi préoccupées de manière pressante par l'unité des chrétiens.

Dans plusieurs villes de Suisse, chaque vendredi à 13 h., des femmes se rendent dans une église (catholique chrétienne protestante), afin de prier pour l'unité. C'est la « prière de midi », à laquelle participent maintenant aussi des hommes et des jeunes.

Or 1964 est l'année de l'Expo. La Communauté de travail des associations confessionnelles féminines suisses a voulu y rendre un témoignage.

Elle organise une table ronde. Le diman-

che 20 septembre, de 17 h. à 19 h., le pavillon « Education » sera le lieu d'une discussion à laquelle le public est invité à participer.

Des femmes des trois confessions feront part de leur expérience œcuménique et s'efforceront de rechercher ensemble les voies qui mènent à l'unité.

Afin de préparer spirituellement ces manifestations, elles se sont réunies pour une retraite à Montbarry (Gruyère), sous la présidence de Mlle Marie-Madeleine Necker.

L'effort œcuménique pousse chaque croyant à approfondir sa propre foi. La recherche de l'unité doit se faire par la prière et la charité, par les contacts et les actions communes, par la découverte de la présence de l'autre, par une sensibilisation à tout ce qui pourrait blesser le croyant d'une autre confession ; par la recherche aussi d'un langage commun.

Dans un monde de plus en plus matérialiste, la vocation de la femme chrétienne, la même pour les trois confessions, c'est d'être un témoin du Christ, c'est de servir, dans la famille et la société, les valeurs chrétiennes.

Cependant, au cœur de cette recherche de l'unité, demeure et doit demeurer pour l'instant, la souffrance de ne pouvoir tout partager. Les femmes de la « Communauté » passent, soucieuses d'écartier le danger de confusionnisme, et se fondant sur la parole de saint Paul : Professions la vérité dans la charité ».

Edwige Pittet

Union des femmes de Lausanne

Thé-vente, jeudi 8 octobre, dès 14 h., au Carillon (1er étage, entrée de la voûte, côté Chauderon), en faveur des œuvres de l'Union : Bureau de consultations juridiques gratuites, bureau de conseils aux mères, bureau de placement, cours pour jeunes filles, etc.

Les dons en nature et en espèces seront reçus avec reconnaissance au local de l'Union, dès le matin du 9 octobre ou au compte de chèques postaux 10-1712.

A l'Institut des Diaconesses de Saint-Loup

Saint-Loup, l'institution des Diaconesses a accueilli au début de septembre des centaines d'amis et de sympathisants accourus de toute la Suisse romande à l'occasion de la fête annuelle. Le pasteur A. Curchod, directeur, a relevé les activités multiples et diverses des quelque 250 sœurs à l'œuvre dans vingt hôpitaux de Suisse romande, dans de multiples paroisses, dans des maisons de repos et même à l'étranger. A Rolle, par exemple, cinq diaconesses sont responsables de la prison pour femmes.

Trois novices ont pris le costume, tandis que cinq autres ont été consacrées cet été. Outre sept novices, l'Ecole d'infirmières forme une trentaine d'élèves laïques ; pour elles, l'on projette de construire un nouveau bâtiment, une somme de 40 000 fr. promise de la collecte du 1er août 1963 est à disposition. Les autres travaux de réaménagement et de modernisation se poursuivent. Les communes des districts environnants ont promis une somme globale de 370 000 fr. pour financer ces travaux.



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHÂTEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes de sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariées.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCE GÉNÉRALE : 3, RUE DU MOLE, NEUCHÂTEL - TEL. (038) 5 73 44
34, AV. L.-ROBERT, CH.-DE-FONDS - TEL. (039) 2 69 95